

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Pour la Suisse, fr. 4.</p> <p>Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.</p>	<p>L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.</p>	<p>Abonnements pour le semestre juillet-décembre 1873 :</p> <p>Allemagne, fr. 5<sup>»</sup>30. — Amérique, fr. 8. — Angleterre, fr. 6<sup>»</sup>60. — Belgique, fr. 5<sup>»</sup>30. — Espagne, 6<sup>»</sup>60. — France, fr. 20. — Hollande, fr. 6<sup>»</sup>10. — Italie, fr. 4<sup>»</sup>80.</p>
--	--	---

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 21 SEPTEMBRE 1873.

### .Un peu de politique suisse.

Le canton de Neuchâtel vient de traverser une crise politique qui a beaucoup occupé la presse, mais qui, malgré tout le bruit fait par les journaux, avait laissé au fond le peuple assez indifférent. Il s'agissait de la révision de quelques points de la constitution neuchâteloise : cette révision devait porter essentiellement sur l'organisation des cultes et sur ce qu'on appelle « l'extension des droits du peuple » (*referendum*).

Il ne sera pas inutile d'indiquer l'attitude prise par les internationaux dans cette circonstance, et d'en donner les raisons.

Parlons d'abord de la question des cultes.

Le parti conservateur et clérical demandait une révision de la constitution qui rendit le clergé indépendant du pouvoir civil, tout en lui conservant les appointements que lui sert l'Etat. Les radicaux, en opposition à cette prétention, voulaient le maintien pur et simple de l'état de choses actuel.

Le peuple était appelé à se prononcer, par OUI et par NON, sur la proposition des conservateurs.

Que pouvaient faire les socialistes dans cette circonstance ? Voter OUI, c'était faire de la réaction cléricale, bien que les conservateurs, avec leur mauvaise foi habituelle, eussent baptisé la modification demandée par eux du nom de « séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Et même à supposer qu'on eût pu arriver, par ce vote, à une séparation effective de l'Etat et de l'Eglise, cette solution n'aurait pu satisfaire les socialistes. Nous comprenons que pour ceux qui désirent le maintien à perpétuité des institutions politiques et religieuses

qui sont la honte de la société moderne, il y ait avantage à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; séparés, ils seraient plus solides, ils ne se nuiraient plus l'un à l'autre, on pourrait espérer de les voir durer encore longtemps en s'appuyant mutuellement : aussi, partout où le parti clérical est dirigé par des chefs intelligents, et où les hommes du pouvoir politique ne sont pas des idiots, on voit naître cette tendance à réclamer la séparation. Mais les socialistes sont le parti de la destruction de l'ordre actuel, ils ne peuvent donc désirer une mesure qui aiderait à le consolider ; ils ne voient dans la soi-disant séparation de l'Eglise et de l'Etat qu'une hypocrisie, destinée à amener entre ces deux institutions une plus étroite alliance, et ils combattent énergiquement les prétendus libéraux qui osent nous présenter cette mesure comme le dernier mot du progrès.

Si les socialistes ne pouvaient pas voter OUI, ils ne pouvaient pas davantage voter NON. Voter NON, c'était dire : « On ne révisera pas la constitution, car nous sommes satisfaits de ce qui est. » — Or nous n'en sommes pas satisfaits le moins du monde.

La question était donc posée de telle sorte que les socialistes, qui sont les véritables *radicaux* — c'est-à-dire ceux qui réclament des mesures *radicales* — ne pouvaient pas voter du tout, parce que, soit qu'ils eussent dit OUI, soit qu'ils eussent dit NON, ils auraient voté contre leur conviction.

Il y aurait eu une manière de poser la question, qui aurait permis aux socialistes de voter et de dire clairement ce qu'ils pensent. Il aurait fallu demander au peuple : « Quelle est votre opinion sur l'organisation des cultes ? » Et alors les socialistes auraient pu répondre : « Nous demandons l'abolition de tout culte public. » Voilà qui eût été net et catégorique ; tandis qu'avec les votes par OUI et par NON, les partis réussissent toujours à embrouiller la question posée ; de la sorte on n'obtient que

des réponses équivoques, et on fait dire au peuple tout ce qu'on veut.

Quant à la question du *referendum*, elle est intimement liée à une autre question, celle du suffrage universel lui-même.

Nous avons déjà démontré à plusieurs reprises, dans nos journaux et dans diverses publications, que la prétendue souveraineté du peuple n'est qu'une duperie avec l'organisation économique actuelle, et que le suffrage universel, au moyen duquel le peuple est censé exercer cette souveraineté, n'est autre chose qu'une blague colossale.

En effet, aujourd'hui il n'y a qu'une seule classe d'hommes qui soient libres : ce sont ceux qui possèdent, et qui ne sont pas obligés de travailler pour vivre. Quant aux électeurs qui vivent de leur travail, ils dépendent des capitalistes, et par conséquent leur vote n'est pas libre. Il n'y en a qu'un bien petit nombre, parmi les salariés, qui ait assez de courage et de force de caractère pour résister aux influences de la bourgeoisie ; le peuple, dans sa très-grande majorité, obéit aux volontés de ses maîtres, et — ceci est vraiment le chef d'œuvre de la politique bourgeoise — tout en obéissant, il se figure que c'est lui qui commande.

Le vote populaire peut quelquefois avoir du bon dans des moments de révolution, parce qu'alors l'effervescence des passions contrebalance l'influence du capital, et que l'ouvrier agit en homme libre pendant quelques jours. Mais dès que l'orage est calmé, et que les choses ont repris leur cours ordinaire, la prépondérance de la classe possédante reparait, et le suffrage universel redevient un simple instrument de gouvernement et de réaction entre les mains de la bourgeoisie.

Puisqu'il en est ainsi, on comprendra qu'à nos yeux, faire voter le peuple sur les lois n'est pas aujourd'hui un progrès. Le vote étant faussé d'avance, jamais par ce moyen on ne pourra donner satisfaction aux vrais intérêts populaires.

La réforme qu'il faut opérer, ce n'est pas telle ou telle modification dans les rouages de notre machine législative, car tout cela n'est que du charlatanisme, tout cela n'est destiné qu'à jeter de la poudre aux yeux du peuple. La seule réforme sérieuse et vraiment *radicale*, c'est d'établir l'égalité des conditions par l'émancipation du travail. Alors tous les citoyens seront réellement libres, alors le vote populaire cessera d'être une tromperie et deviendra l'expression vraie de la volonté du peuple.

La conclusion de ce raisonnement, c'est que le progrès proposé sous le nom de *referendum* n'en étant pas un, les socialistes ne pouvaient voter OUI ; et que d'un autre côté ils ne pouvaient voter NON, ce qui eût été approuver l'ordre de choses actuel. Donc, il ne leur restait rien à faire qu'à s'abstenir de voter.

Du reste, on pourrait encore se demander ceci : Le gouvernement était-il qualifié pour nous

poser ces questions ? Qui lui a donné ce droit ? Pas nous, certes, puisque nous avons refusé de contribuer à sa nomination, et que nous ne voulions pas reconnaître la légitimité de son existence.

En se fondant sur cette seule raison, et abstraction faite des autres motifs donnés plus haut, on aurait donc pu refuser de répondre à des questions posées par le gouvernement.

Toutefois, s'il y avait utilité réelle à prendre part à un vote, nous croyons qu'on aurait tort de se laisser arrêter par une considération de cette nature ; nous n'hésiterions pas, pour notre compte, à profiter sans le moindre scrupule de toutes les occasions que nous pourrions rencontrer pour faire un pas de plus vers le triomphe de notre cause.

Mais dans les circonstances présentes, la victoire soit du parti radical soit du parti clérical, dans la révision de la constitution neuchâteloise, ne pouvait que médiocrement intéresser les socialistes. C'est une illusion de croire que les cantons suisses puissent avoir une politique propre, et qu'ils puissent par leur propre initiative réaliser tel ou tel progrès sérieux. Le mouvement dans notre pays — mouvement en arrière ou en avant — dépend du mouvement général de l'Europe ; nous ne faisons que suivre les impulsions que nous donnent les grands pays voisins, et surtout le pays révolutionnaire par excellence, la France. C'est dans ce mouvement général de l'Europe qu'est le véritable champ d'action des socialistes ; qu'ils laissent aux petites coteries des diverses nuances libérales les puériles disputes de clocher, et qu'ils s'occupent, avec leurs compagnons de toute l'Internationale, à préparer la grande révolution qui, avant la fin de ce siècle, aura balayé toutes les iniquités du monde bourgeois. Voilà la seule œuvre à laquelle puisse travailler un homme sérieux et convaincu ; la seule pour laquelle il soit digne de vivre et de mourir.

---

### Le Congrès des marxistes.

---

Le Congrès autoritaire de ces Messieurs a eu lieu. Il a même été drôle. Le premier jour, on se demandait avec anxiété si des délégués viendraient, mais, comme sœur Anne, on ne voyait rien venir. Il y avait bien 9 délégués suisses et un délégué allemand, mais on trouvait généralement que cela ne suffisait pas pour faire un Congrès général de toutes les fédérations européennes et américaines de l'Internationale. M. Schwartz est venu heureusement les tirer à moitié d'affaire. M. Schwartz est un homme important : dans les plis de sa robe, il apportait six mandats autrichiens qu'il a charitablement distribués à des Suisses, plus le sien ! Il y avait donc 7 Autrichiens, dont 6 postiches, 1 Allemand, 9 Suisses, plus M. Durand-Savoyat, représentant de la section de Moutier.

Le Conseil général d'Amérique, à la façon des

demi-dieux planant dans les nuages et qui ne descendent pas souvent sur la terre, parmi le profane vulgaire, avait délégué ses pouvoirs au citoyen Serrailier, qui avait aussi reçu la mission de représenter une soi-disant fédération anglaise et une section du Portugal. Mais, à la dernière heure, MM. de New-York ayant appris que la fédération romande penchait pour la conciliation avec les Jurassiens, ils ont retiré à M. Serrailier ses pouvoirs américains et anglais, parce qu'ils ne voulaient pas se commettre avec des gens de cette espèce. Le grand citoyen a, par la même occasion, lâché le Portugal, et il n'a pas paru.

Notre ami Van den Abeele avait mission de poser un ultimatum au Congrès, au nom de la Hollande ; mais les délégués ayant refusé de l'entendre au sujet de la question spéciale qui l'avait amené parmi eux, il s'est retiré en protestant.

Voici les principales mesures que les membres de ce Congrès pour rire ont prises au nom du prolétariat universel :

Le Conseil général est maintenu et il siègera à New-York. 7 délégués voulaient l'avoir à Genève, et 11 l'ont renvoyé par de là l'Océan. M. Schwartz est un homme habile !

Ce Conseil a le droit, *en cas d'urgence*, de changer le lieu de réunion du Congrès général. Apparemment, lorsqu'il faudra faire une nouvelle édition du fameux Congrès de la Haye !

Ce Conseil publiera (ou ne publiera pas ?) un bulletin officiel contenant des articles de principe, qui donneront la pâtée à tous les propagandistes du monde. Cette école officielle recevra les inspirations du célèbre M. Sorge, un Américain d'Allemagne. Ce bulletin encouragera entr'autres choses l'action politique du prolétariat dans tous les pays du monde et même au delà.

Si l'on votait par fédération dans les Congrès marxistes, il arriverait peut-être que le Congrès ne se trouverait compter qu'un seul votant. Donc on votera par délégués. Ce n'est pas plus difficile que cela !

Et enfin, pour le bouquet, on a décidé qu'il faut bien des Congrès, mais qu'il n'en faut pas trop. Désormais, un Congrès tous les deux ans suffira pour assurer les destinées de l'humanité.

M. Schwartz est parti ; on ne dit pas s'il a repris ses mandats pour les faire servir la prochaine fois, — dans deux ans ou aux Calendes grecques.

*È finita la commedia !* X.

Nous avons reçu, par l'intermédiaire d'un membre de la Section de Neuchâtel, la correspondance suivante, que nous regrettons de n'avoir pu insérer plus vite :

Londres, 4 septembre 1873.

Il est déjà bien tard pour vous parler de ce qui s'est passé à Vienne, il y a une quinzaine de jours : néanmoins je tiens à vous envoyer, dans une petite note, le récit exact des faits, afin de porter à la connaissance de nos amis, par la voie du *Bulletin*, si possi-

ble, de quelle façon les gouvernements prétendent en agir avec l'Internationale.

J'ai habité Vienne du 17 janvier au 7 août sans que personne se préoccupât de ma présence ; je donnais des leçons de français et je n'avais point dissimulé mon nom, que la police autrichienne connaissait fort bien. Barré, depuis 15 mois, Chalain, depuis un an, et Sachs depuis quelques mois, travaillaient à Vienne dans les mêmes conditions.

Or, quelques jours après le 24 mai, au moment où les monarchistes potinaient à Frohsdorf, où la délégation ouvrière arrivait de Paris à l'Exposition, le nommé de Broglie s'est ému de notre présence ; il a craint de voir se renouveler les faits de l'Exposition de Londres, et soutenu, fraternellement aidé par son compère Andrassy, il a lancé à nos troussees la police de Vienne.

De là notre comparution devant le commissaire de police. Ce monsieur, qui ne savait rien ni de nos antécédents politiques, ni des révolutions de notre pays, avait sous les yeux un volumineux dossier, tout plein de pièces écrites en allemand et en français. — Chose singulière, un journal policier, *le Figaro*, parlant quelques jours après de notre affaire, nous accusait d'une série de faits sur lesquels le commissaire avait exclusivement fait porter son interrogatoire. Cet article n'était que la reproduction exacte du rapport de la police française envoyé à Vienne. Il y avait donc initiative directe du gouvernement français ; cela n'est pas douteux. Je vous le prouverai mieux encore par un fait que je rapporterai plus loin.

Pour en revenir à mon commissaire, ce monsieur, après avoir passé assez légèrement sur les faits relatifs à la Commune de Paris, et le rôle que j'avais joué dans cette Révolution, en vint après maintes circonlocutions à la grande question de l'Internationale, dont je suis, au dire de la police, l'un des membres les plus actifs et les plus influents.

A cet endroit, les informations sont précises : ainsi, l'on sait parfaitement à Vienne et à Paris que j'appartiens à la *Fédération jurassienne*, section de Neuchâtel, que j'ai assisté comme secrétaire au congrès de la Chaux-de-Fonds et que j'ai été quelque temps secrétaire de ma section. D'où viennent ces renseignements ? Je l'ignore, mais ils m'ont été communiqués. C'était là mon crime ; l'Internationale était une société malfaisante, destructive de tout ordre moral, social, politique, etc., etc.

Cependant l'affaire a pris des proportions auxquelles ne s'attendaient guère ces messieurs : tous les journaux de Vienne s'en sont emparés, et tous, sans distinction d'opinion, ont blâmé la police viennoise de servir les rancunes du parti de l'*ordre moral*.

Chalain a été arrêté, pour n'avoir pas voulu se rendre à l'invitation du commissaire, et quelques jours après, conduit par un mouchard à la frontière bavaoise.

Pour nous, après avoir formé un pourvoi légal contre la mesure qui nous frappait, nous avons attendu. Il est bon de vous dire que notre expulsion était motivée sur le paragraphe 11 de la loi du 27 juillet 1871, qui permet à la police d'expulser les individus qui par leurs agissements pourraient devenir un danger pour

l'Etat. Or, comme le commissaire ne pouvait arguer contre nous ni d'un mot ni d'un geste de nature à troubler l'ordre établi, nous soutenions que l'application de la loi était injuste et fautive. Le commissaire se bornait à répondre par un magistral : « *Sie sind staatsgefährlich.* » En quoi, comment, il n'en savait rien, il n'est pas dans le secret des dieux ; pour nous, plus clairvoyants, nous avons senti d'où venait le coup ; nous avons fait aussi notre petite enquête, et nous savons aujourd'hui, par l'intermédiaire d'un journaliste auquel un employé supérieur de la police a fait des confidences :

1° Qu'il y a entente formelle entre les trois cabinets de Berlin, de Vienne et de Versailles, pour étouffer dans les trois pays tout germe de socialisme.

2° Que tout ce qui tient de près ou de loin à la Révolution sociale doit être ruiné, pourchassé, réduit à l'impuissance.

3° Que Bismark fait jouer à sa guise les ficelles de ces deux pantins politiques qui s'appellent Broglie et Andrassy.

L'Internationale marxiste de Vienne n'est pas dangereuse ; le gouvernement la tient dans ses doigts ; mais de nouveaux éléments pourraient en faire une force active, et c'est ce que l'on redoute. Mais les politiciens ont beau faire ; la France se réveille, Paris se réforme, nous en avons eu l'assurance formelle ; l'Autriche menacée par la banqueroute, ne sachant où donner de la tête, va se trouver en présence des plus redoutables complications, les désastres financiers se multiplient ; la haute Banque n'a pas tant souffert qu'on a bien voulu le dire, mais le commerce et l'industrie sont profondément atteints, le travail s'arrête presque partout, et l'hiver prochain il y aura sur le pavé des milliers d'ouvriers ; or quand le peuple a faim, pour si abruti qu'il soit par le despotisme, le peuple montre les dents. De là à mordre il n'y a pas loin, et l'on a peur à Schönbrunn.

Notre expulsion n'est pas une mesure particulière, on nous l'a dit, mais le prélude d'une série de mesures générales du même genre : on veut épurer les masses afin de les mieux dompter ! Peine perdue ! La Révolution marche, et l'échéance définitive est proche !

Inutile d'ajouter, chers compagnons, que la question de personnalité n'est rien dans cette affaire ; nous sommes des gens fort obscurs que la police vient de ruiner encore une fois ; ce n'est pas nous, mais l'idée que nous servons qui est frappée, voilà pourquoi j'ai cru devoir entrer dans quelques détails peu connus ou dénaturés par la presse européenne.

Nous l'avons dit au commissaire, la persécution enfante les prosélytes, et les gouvernements sont si bêtes qu'ils ne voient pas que leurs mesures vexatoires sont la plus belle réclame qu'il soit possible de faire à la Révolution.

Salut et solidarité.

A. HUGUENOT.

Terzaghi, cet agent provocateur que le Congrès international a refusé d'admettre dans son sein, annonce dans son journal, la *Discussione*, qu'il passe dans le camp de Marx avec armes et bagages. A la bonne heure !

## Fédération jurassienne.

On nous écrit de Neuchâtel :

« Notre section a décidé, dans sa séance du 16 courant, d'inviter ceux de ses membres qui habitent d'autres villes que Neuchâtel, à se faire inscrire directement auprès du Comité fédéral jurassien comme membres centraux de la Fédération jurassienne. Voici la raison de cette mesure : nous avons en ce moment un certain nombre de membres (une quinzaine) qui sont allés se fixer qui à Paris, qui à Londres, qui à Hambourg ou ailleurs, et qui en partant ont manifesté le désir de continuer à faire partie de la section ; mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine et de frais que les cotisations mensuelles de ces membres externes parviennent à la caisse. Si au contraire ils deviennent membres centraux de la Fédération, ils n'auront qu'à acquitter une fois par an une cotisation minimale auprès du caissier fédéral, ce qui simplifiera beaucoup leur position.

» Une remarque en passant. Au lieu de dire membres *centraux*, ne serait-il pas plus correct de dire membres *individuels* ? Il nous semble que cette expression serait préférable et ne prêterait pas à l'équivoque comme celle de membres centraux.

» Dans cette même séance, la section a ratifié les actes de son délégué au Congrès général et a accepté à l'unanimité toutes les décisions de ce Congrès.

» Depuis quelques semaines, notre section a décidé la création d'une bibliothèque, et celle-ci, grâce aux dons qui lui ont été faits, compte déjà un certain nombre de volumes. Une souscription permanente est ouverte en faveur de cette institution, et chaque semaine, à la séance régulière de mardi soir, les membres présents versent leur obole.

» Une commission a été nommée pour étudier la révision du règlement de la section. Elle doit présenter son rapport mardi prochain. »

La section de Porrentruy avait confié un mandat de délégué à M. Durand-Savoyat pour la représenter au Congrès général de l'Internationale. Mais ayant appris que ce citoyen se proposait de siéger au congrès marxiste, elle lui a retiré son mandat et a confié ses pouvoirs au Comité fédéral : en conséquence, elle a été représentée au Congrès par le compagnon Pindy, qui siégeait comme délégué de la Fédération jurassienne dans son ensemble.

Il serait intéressant de savoir à quelle section de l'Internationale appartient M. Durand-Savoyat ?